



Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

2018-2019



1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#). Il a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prévues dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Raison d'être

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Depuis le 4 novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). SPAC joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leurs mandats en tant qu'acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions et fournisseur de services communs. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et sa mission et ses objectifs stratégiques sont d'offrir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.

Une description des activités de programme du ministère se trouve dans la Partie II du [Budget principal des dépenses](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière concernant les autorisations de dépenser. L'[État des autorisations](#) qui est joint contient les autorisations de dépenser accordées à SPAC par le Parlement et celles utilisées par le Ministère conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière de SPAC

SPAC a recours à divers mécanismes de financement pour fournir des services à un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État. Cela comprend des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées et législatives ainsi que des autorisations non budgétaires. Les autorisations budgétaires votées comprennent les dépenses de fonctionnement, les revenus nets en vertu d'un crédit et les dépenses en capital.

Les autorisations législatives sont principalement composées des fonds renouvelables, des régimes d'avantages sociaux des employés et des paiements en remplacement d'impôts (PERI). Les autorisations non budgétaires sont composées principalement du compte du fonds de roulement des biens saisis (voir la description ci-dessous).

La structure financière complexe de SPAC peut entraîner des fluctuations importantes des autorisations sur une base trimestrielle. Cependant, ces fluctuations se résorbent en fin d'exercice. En voici un résumé :

- SPAC fournit surtout ses services selon le principe du recouvrement des coûts et génère des revenus par les organisations des fonds renouvelables (les Fonds) et les programmes venant des crédits de fonctionnement. Ces programmes et organisations sont principalement conçus pour fournir des services aux autres ministères et organismes et pour recouvrer le coût de leurs opérations à l'aide de leurs revenus. Toutefois, les coûts engagés par les Fonds sont souvent payés avant la facturation au client, ce qui se produit généralement lors de l'achèvement d'un projet ou après la prestation des services; ainsi, les revenus peuvent être perçus dans un trimestre ultérieur.
- SPAC gère une variété de projets immobiliers qui progressent de la planification au financement et de l'approvisionnement à la construction. Les tendances historiques démontrent que les dépenses relatives à ces projets ne sont pas engagées de manière égale tout au long de l'année. Les fluctuations de trimestre en trimestre sont normales. Ces projets comprennent la route d'Alaska en Colombie-Britannique et au Yukon, et la réhabilitation de la Cité parlementaire à Ottawa.
- Les PERI effectués au nom d'autres ministères fédéraux par SPAC sont financés grâce à un crédit législatif. Ces paiements sont ensuite recouverts des ministères participants et inscrits aux Comptes publics du Canada à titre de subventions législatives. Des écarts temporaires peuvent se produire entre les paiements et les recouvrements des autres ministères.
- SPAC gère aussi les biens saisis au nom du gouvernement du Canada, conformément à la *Loi sur l'administration des biens saisis*. La gestion financière de cette activité est exécutée au moyen des autorisations non budgétaires du fonds de roulement des biens saisis. Les dépenses et les avances effectuées pour l'entretien et la gestion des biens saisis ou retenus sont imputées à ce compte. SPAC récupère ses coûts de ce compte lorsque le propriétaire du bien saisi perd le droit à sa propriété et que cette dernière est aliénée.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 Changements importants aux autorisations

En comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, les **autorisations cumulatives disponibles à SPAC ont diminué de 18,9 millions de dollars** (3 838,2 millions de dollars au troisième trimestre pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018; 3 819,3 millions de dollars au troisième trimestre pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019), comme l'indique le [Tableau 1 – État des autorisations \(non audité\)](#). Les principales raisons qui expliquent cette diminution sont énoncées ci-dessous :

Écarts relatifs aux autorisations disponibles d'un exercice à l'autre
 (en millions de dollars)

Projet	Fonctionnement	Capital	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts
Stabilisation du système de paye Phénix	50,4	25,7	0,7	76,8
Protection des prix et du volume	60,3	-	-	60,3
Report de fonds d'immobilisations inutilisés de l'exercice précédent*	1,8	42,7	-	44,5
Solution d'approvisionnement électronique	38,1	-	2,0	40,1
Sommet du G7	21,7	-	0,1	21,8
Aviation civile internationale	12,1	2,1	-	14,2
Mise en place du crédit pour dépenses en capital	101,2	(101,2)	-	-
Conventions collectives	(30,7)	-	3,5	(27,2)
Infrastructure fédérale	(14,6)	(31,1)	-	(45,7)
Intégrité du programme des biens immobiliers	(61,6)	9,5	-	(52,1)
Réaménagement/aménagement	-	(60,0)	-	(60,0)
Vision et plan à long terme	(5,5)	(80,9)	-	(86,4)
Autres	4,5	(2,3)	(7,4)	(5,2)
Écart cumulatif des autorisations disponibles	177,7	(195,5)	(1,1)	(18,9)

*Il y a 0,8 million de dollars qui est relié à la stabilisation du système de paye Phénix et qui est inclus dans le report du budget de fonctionnement.

Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

La **diminution cumulative nette de 18,9 millions de dollars** par rapport au troisième trimestre de l'exercice terminé le 31 mars 2018 s'explique comme suit :

Stabilisation du système de paye Phénix – augmentation de 76,8 millions de dollars

Représente une partie des fonds supplémentaires du budget 2018 destinés à stabiliser le système de paye Phénix et la prestation des services du Centre de traitement de la paye.

Protection des prix et du volume – augmentation de 60,3 millions de dollars

Cette augmentation du financement des coûts d'hébergement protège contre l'inflation (prix) et la variation du nombre de fonctionnaires fédéraux ayant besoin de locaux (volume). Un rapprochement annuel est mené pour s'assurer que SPAC n'est ni trop financé ni sous-financé.

Report de fonds inutilisés de l'exercice précédent – augmentation de 44,5 millions de dollars

Le Secrétariat du Conseil du Trésor autorise les ministères à transférer une partie des fonds inutilisés d'un exercice à l'année suivante. Un report de 145,3 millions de dollars a été reçu au deuxième trimestre de

l'exercice en cours. Au cours du même trimestre de l'année dernière, SPAC avait reçu un report de 100,8 millions de dollars. Les montants reportés concernent principalement des projets qui se poursuivent dans l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Solution d'approvisionnement électronique – augmentation de 40,1 millions de dollars

Tel qu'annoncé dans le budget de 2018, le financement consiste à mettre en œuvre une solution d'approvisionnement électronique qui va moderniser la fonction d'approvisionnement du gouvernement et augmenter l'efficacité et l'accès électronique des usagers.

Sommet du G7 – augmentation de 21,8 millions de dollars

Nouveau financement pour le Sommet du G7 organisé par le Canada en juin 2018. SPAC a aidé d'autres ministères à planifier, organiser et gérer l'événement. SPAC a fourni des services d'hébergement, de gestion d'événements spéciaux, d'approvisionnement et d'interprétation.

Aviation civile internationale – augmentation de 14,2 millions de dollars

Transfert permanent du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour les coûts liés au bâtiment du siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal.

Mise en place du crédit pour dépenses en capital – écart total de 0 million de dollars

SPAC doit respecter la nouvelle définition du crédit pour dépenses en capital du gouvernement du Canada qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018 pour le ministère. Selon cette définition plus élaborée, SPAC a identifié les frais d'exploitation récurrents actuellement financés au moyen du crédit pour dépenses en capital et a demandé un transfert initial au crédit de fonctionnement, dans le cadre du Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Conventions collectives – diminution de 27,2 millions de dollars

Financement fourni en 2017-18 pour couvrir les paiements de salaire rétroactif et les augmentations de salaire en raison de la mise en œuvre de diverses conventions collectives signées.

Infrastructure fédérale – diminution de 45,7 millions de dollars

La fin du financement provenant du budget de 2015 et 2016 pour s'assurer que les Canadiens continuent de bénéficier d'infrastructure moderne, efficiente et durable en utilisant des technologies environnementales innovatrices.

Intégrité du programme des biens immobiliers – diminution de 52,1 millions de dollars

À titre de gestionnaire des biens immobiliers du gouvernement fédéral, le mandat de SPAC comprend notamment la réparation et l'entretien des édifices fédéraux partout au Canada afin d'assurer un milieu de travail sain et sécuritaire. La diminution est attribuable à la fin du financement prévu dans le budget de 2016 pour la réparation, l'entretien, l'exploitation et l'amélioration des bâtiments fédéraux. La diminution de 327 millions dans le Budget principal des dépenses est compensée par 275 millions de dollars de fonds reçus ce trimestre tel qu'annoncé dans le budget de 2018 pour continuer d'assurer l'exploitation, l'entretien et la réparation du portefeuille.

Réaménagement/aménagement – diminution de 60,0 millions de dollars

La fin du financement supplémentaire reçu en 2017-2018 pour préparer l'espace d'occupation afin de répondre aux exigences de programme des clients. Ces programmes peuvent aller de projets de réaménagement plus modestes comme la construction d'une nouvelle salle de conférence à des aménagements à plus grande échelle où les locataires sont relocalisés dans un nouvel espace.

Vision et plan à long terme (VPLT) – diminution de 86,4 millions de dollars

SPAC a fait progresser les travaux sur la VPLT pour remédier à la détérioration de l'état des édifices parlementaires du Canada. Lors de la réalisation des projets de la VPLT, SPAC a continué d'aborder les questions d'environnement durable et de conservation du patrimoine, tout en améliorant l'accessibilité et la sécurité de la Cité parlementaire ainsi qu'en favorisant l'innovation et les possibilités pour les jeunes, les femmes et les peuples autochtones. Les principales activités de construction de l'édifice de l'Ouest, du Centre de conférences du gouvernement (CCG) et de la phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs seront achevées bientôt permettant ainsi la transition des opérations parlementaires dans les nouveaux bâtiments réhabilités. De plus, des travaux et des projets visant à permettre la remise en état de l'édifice du Centre ont débuté afin de mieux préciser les coûts, la portée et le calendrier du projet.

Autres – diminution de 5,2 millions de dollars

La diminution nette de 5,2 millions de dollars découle des écarts de financement liés à divers projets et activités tels que le Manège militaire des Voltigeurs de Québec.

2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes depuis le début de l'année

Tel qu'illustré dans le [Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant \(non audité\)](#), les **dépenses budgétaires nettes cumulatives totales ont augmenté de 296,4 millions de dollars** par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (2 891,8 millions de dollars de l'exercice en cours comparativement à 2 595,4 millions de dollars de l'exercice précédent).

Dans l'ensemble, les dépenses à la fin du troisième trimestre représentaient 76 % des dépenses annuelles prévues de l'exercice en cours, comparativement à 68 % au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Écarts relatifs aux dépenses budgétaires nettes d'un exercice à l'autre (par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	31 décembre 2018 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	31 décembre 2017 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart net d'une année à l'autre
Personnel	1 017,1	993,5	23,6
Services professionnels et spéciaux	1 218,3	1 032,3	186,0
Location	831,4	878,6	(47,2)
Réparation et entretien	823,0	754,5	68,5
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	351,1	251,0	100,1
Acquisition de machines et de matériel	79,5	50,2	29,3
Paiements de transfert	80,0	111,9	(31,9)
Autres subventions et paiements	273,8	314,1	(40,3)
Autres dépenses	340,2	333,2	7,0
Revenus affectés aux dépenses	(2 122,6)	(2 123,9)	1,3
Total des dépenses budgétaires nettes	2 891,8	2 595,4	296,4

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'augmentation nette de 296,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à ce qui suit :

Personnel – augmentation de 23,6 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à l'embauche de ressources supplémentaires pour soutenir les opérations de paye et stabiliser le système de paye.

Services professionnels et spéciaux – augmentation de 186,0 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des services professionnels, d'architecture, d'ingénierie et de consultation pour poursuivre le travail de projets variés, notamment la réhabilitation de la Cité parlementaire selon les plans du projet, ainsi qu'une augmentation des services de consultation afin de soutenir les opérations de paye.
- L'augmentation est aussi attribuable en partie à des différences d'un exercice à l'autre entre le moment où la facturation est émise par les fournisseurs et le recouvrement des charges des clients.

Location – diminution de 47,2 millions de dollars

- Différence temporaire d'un exercice à l'autre entre le moment où les coûts sont engagés et recouverts des clients.

Réparation et entretien – augmentation de 68,5 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à la mise en place du crédit pour dépenses en capital où les coûts récurrents de certains projets de SPAC sont désormais reflétés dans les coûts d'exploitation.

Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux – augmentation de 100,1 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du volume d'affaires des projets immobiliers pour les autres ministères et aux différences temporaires entre les trimestres.

Acquisition de machines et de matériel – augmentation de 29,3 millions de dollars

- L'augmentation est principalement due au calendrier des coûts de construction des projets.
- L'augmentation est également due aux frais d'achat d'équipement pour le projet de migration vers Windows 10.

Paiements de transfert – diminution de 31,9 millions de dollars

- Il n'y a pas eu de changement dans les paiements en remplacement d'impôt (PERI), l'écart est causé par une différence temporaire entre le moment où un paiement de PERI est émis et le moment où le coût est recouvé auprès d'autres ministères.

Autres subventions et paiements – diminution de 40,3 millions de dollars

- La diminution nette est principalement due à une réduction d'activités de projets de construction et au paiement de charges par transferts de budgets interne au lieu de revenus, tel que dans les années précédentes.

Autres dépenses – augmentation de 7,0 millions de dollars

- L'augmentation nette dans les autres catégories de dépenses non énumérées ci-dessus est attribuable à plusieurs petites augmentations des activités dans le cadre de divers projets.

Revenus affectés aux dépenses – diminution de 1,3 millions de dollars

- La diminution nette est principalement due à la différence entre le moment où les coûts sont engagés et recouverts des clients.

3. Risques et incertitudes

SPAC intègre les principes de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin de réduire les retombées négatives et d'optimiser les possibilités relatives à sa vaste gamme de services et à ses opérations. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre de gestion des risques du SCT, au Cadre de responsabilisation de gestion et à la Politique de gestion intégrée des risques de SPAC.

Les facteurs de risques clés suivants ont été désignés comme ayant un impact financier potentiel sur les opérations de SPAC :

- Dépendance de SPAC sur les dépenses de ses clients : Plus de la moitié des ressources financières et humaines de SPAC sont directement liées aux activités et aux services associés au recouvrement des coûts. Dans un contexte de réduction des dépenses des ministères et organismes clients, il y a un risque que SPAC doive faire face à une réduction et à une imprévisibilité des volumes d'activités ainsi qu'à une réduction connexe des ressources. En réponse à ce risque, SPAC s'adaptera pour réduire les demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il y parviendra notamment en continuant à assurer une gestion rigoureuse des revenus, des dépenses, des prévisions et des engagements et à travailler en étroite collaboration avec les autres ministères, par l'intermédiaire du réseau du service à la clientèle, afin de définir les besoins changeants et leurs répercussions sur SPAC.
- Capacité de SPAC à entreprendre de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels : Il y a des risques inhérents au fait que SPAC entreprenne et exécute des approvisionnements et de grands projets complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie (ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère). Afin de tenir compte de ces risques, SPAC a mis en place des processus d'investissement responsable et de gestion de projets, des ententes de service et des normes de service qui déterminent clairement les responsabilités, une gestion rigoureuse des contrats, la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants, et a développé un Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.
- Risque potentiel de fraude de SPAC: Le risque de fraude a été identifié comme un risque clé dans le plan ministériel pour l'année se terminant le 31 mars 2019. SPAC entreprend actuellement une évaluation du risque de fraude par le ministère en trois phases, en plus des mesures déjà en place pour répondre au risque de fraude, tels que le régime d'intégrité et la surveillance et le contrôle de l'équité des contrats d'approvisionnements. La première étape consistait à évaluer les activités contractuelles de SPAC. Les résultats de l'évaluation ont été intégrés à l'élaboration des documents ministériels, notamment le Profil de risque du ministère 2017-2019.
- Tel que mentionné dans les rapports financiers trimestriels de l'exercice précédent, le Ministère a mis en œuvre un nouveau système de paye dans le cadre de l'initiative de transformation de l'administration de la paye. La mise en œuvre était une entreprise majeure qui a connu des difficultés. En collaboration avec d'autres ministères, organismes centraux et partenaires syndicaux, le Ministère continuera de donner suite aux recommandations concernant Phénix formulées dans le Rapport d'automne 2017 ainsi que dans le Rapport du printemps 2018 émis par le vérificateur général du Canada au Parlement du Canada.

4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Le Premier ministre a annoncé la nomination de Bill Matthews au poste de sous-ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, à compter du 28 janvier 2019.

Approuvé par :

Document original signé par

Document original signé par

Bill Matthews
Sous-ministre
Services publics et approvisionnement Canada

Marty Muldoon, CPA, CMA, MBA
Dirigeant principal des finances
Services publics et approvisionnement Canada

Gatineau, Canada
28 février 2019

Gatineau, Canada
28 février 2019

Tableau 1 : ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2019			Exercice se terminant le 31 mars 2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1						
Dépenses de fonctionnement brutes	3 566 771	910 428	2 596 120	3 517 707	775 831	2 381 232
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 148 387)	(372 048)	(827 396)	(1 277 087)	(342 185)	(894 136)
Dépenses nettes de fonctionnement	2 418 384	538 380	1 768 724	2 240 620	433 646	1 487 096
Crédit 5 - Dépenses en capital	1 283 380	304 615	838 722	1 478 973	373 558	771 798
Fonds renouvelables						
Fonds renouvelable des Services immobiliers						
Dépenses brutes	1 857 643	540 895	1 176 733	2 066 201	534 020	1 120 719
Revenus	(1 853 943)	(538 296)	(1 062 116)	(2 060 076)	(534 923)	(1 000 029)
Dépenses nettes	3 700	2 599	114 617	6 125	(903)	120 690
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction						
Dépenses brutes	164 741	46 124	108 383	162 223	43 805	116 090
Revenus	(157 433)	(42 261)	(108 936)	(158 266)	(38 705)	(101 945)
Dépenses nettes	7 308	3 863	(553)	3 957	5 100	14 145
Fonds renouvelable des services optionnels						
Dépenses brutes	180 056	92 798	136 704	145 343	96 760	136 345
Revenus	(180 056)	(82 993)	(124 131)	(145 343)	(86 413)	(127 814)
Dépenses nettes	-	9 805	12 573	-	10 347	8 531
Total des Fonds renouvelables						
Dépenses brutes	2 202 440	679 817	1 421 820	2 373 767	674 585	1 373 154
Revenus	(2 191 432)	(663 550)	(1 295 183)	(2 363 685)	(660 041)	(1 229 788)
Dépenses nettes des Fonds renouvelables	11 008	16 267	126 637	10 082	14 544	143 366

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS – SUITE (non audité)

Autres autorisations budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	106 159	25 892	77 677	107 826	26 957	80 870
Ministre de SPA - Traitement et allocation pour automobile	86	22	65	84	20	63
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	200	200	200
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	351	-	-	455	124	124
Honoraires - Agence de recouvrement	-	-	-	-	-	-
Paieement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices ²⁾	-	(14 899)	79 992	-	(8 254)	111 872
Autres autorisations budgétaires législatives totales	106 596	11 015	157 734	108 565	19 047	193 129
Autorisations budgétaires totales	3 819 368	870 277	2 891 817	3 838 240	840 795	2 595 389
Autorisations non-budgétaires						
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	3 819 368	870 277	2 891 817	3 838 240	840 795	2 595 389

Diminution nette de 18.9 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et l'exercice terminé le 31 mars 2018, sous "Paieement en remplacement d'impôts" (PERI), sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2019			Exercice se terminant le 31 mars 2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 1) 2) 3)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2017 3)	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 3)
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Services professionnels et spéciaux	2 029 624	515 188	1 218 266	2 039 679	470 734	1 032 306
Locations	1 278 498	273 686	831 430	1 321 474	305 447	878 652
Personnel	1 202 903	355 132	1 017 142	1 202 759	339 266	993 534
Services de réparation et d'entretien	1 290 291	354 351	823 027	1 195 409	331 169	754 567
Autres subventions et paiements	482 181	58 219	273 773	643 701	92 957	314 051
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	390 736	161 534	351 099	507 704	122 323	250 959
Frais de la dette publique	128 574	31 782	97 343	136 571	33 729	102 855
Services publics, fournitures et approvisionnements	150 176	109 736	179 737	271 452	109 734	173 756
Acquisition de machines et de matériel	108 670	37 218	79 460	69 778	24 059	50 164
Transports et communications	73 466	20 839	53 582	77 574	18 100	47 303
Information	24 068	3 089	9 545	12 910	3 758	9 294
Paievements de transfert ²⁾	-	(14 899)	79 992	-	(8 254)	111 872
Dépenses budgétaires brutes totales	7 159 187	1 905 875	5 014 396	7 479 011	1 843 022	4 719 313
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus des fonds renouvelables	(2 191 432)	(663 550)	(1 295 183)	(2 363 684)	(660 041)	(1 229 788)
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 148 387)	(372 048)	(827 396)	(1 277 087)	(342 186)	(894 136)
Total des revenus affectés aux dépenses	(3 339 819)	(1 035 598)	(2 122 579)	(3 640 771)	(1 002 227)	(2 123 924)
Dépenses budgétaires nettes totales	3 819 368	870 277	2 891 817	3 838 240	840 795	2 595 389

Augmentation nette de 296,4 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et l'exercice terminé le 31 mars 2018, sous "Paievements de transfert", sont présentées après déduction des paiements en remplacement d'impôts (PERI) planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

3) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.